
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Un appartement à Provins (77160)

Visite le vendredi 20 septembre 2019 de 14 h à 15 h

L'adjudication aura lieu le jeudi 3 octobre 2019

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Provins (77160),
Résidence Honoré de Balzac,
Dans l'ensemble immobilier cadastré section AN n°131, section
AN n°941, section AN n°942, section AN n°944 et section AN
n°946, volume 5 comprenant des locaux à usage d'activité et
commerce au rez-de-chaussée et sur quatre niveaux (trois
étages sous combles) des locaux à usage d'habitation.

LE LOT NUMERO MILLE TRENTE-NEUF (1039) : Escalier 4,
au premier étage, un APPARTEMENT d'une superficie de
26,57m².

OCCUPATION : les lieux sont loués selon bail d'habitation en
date du 19 avril 2017 pour une durée de trois ans avec un
loyer mensuel de 320,00 euros et une provision pour charges
de 45,00 euros.

MISE A PRIX : 15.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 3.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de Melun est obligatoire.